
Les rôles paysagers et écologiques des bras-morts - Étude de cas du Haut-Escaut en Belgique

Auteur : Dhellemmes, Charlotte

Promoteur(s) : 12613

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/16688>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

ANNEXE 1 - Tableau reprenant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
1	Coupures les Rhingues	France	Bouchain	Rive droite	X	Avant 1957	Tronçon 1 : 340 m Tronçon 2 : 165 m	Min : 28 m Max : 33m (alt)	?	?	Parcelles boisées ; Usine chimique ; Déchetterie ; Dépôt de matériaux de construction (Hainaut Enrobés)			
2	Coupures d'Escautpont	France	Escautpont	Rive gauche	X	Avant 1938	Tronçon 1 : 895 m Tronçon 2 : 490 m	Tronçon 1 : Min : 18 m / Max : 20 m Tronçon 2 : Min : 14 m / Max : 20 m	?	?	Zone urbanisée résidentielle ; Parcelles agricoles ; Prairies de pâture			
3	Vieil-Escaut	France	Fresnes-sur-Escaut	Rive gauche	X	Avant 1938	480 m	Min : 18 m Max : 21 m	?	?	Chemin ferré ; zone urbanisée			
4	Coupure de Fresnes-sur-Escaut	France	Fresnes-sur-Escaut	Rive gauche	X	Avant 1938	375 m	Min : 19 m Max : 23 m	?	?	Parc public ; zone urbanisée			
5	Coupure de Fresnes-sur-Escaut	France	Fresnes-sur-Escaut	Rive droite	ZNIEFF ; ZHIB	Avant 1969	680 m	Min : 16 m Max : 21 m	?	?	Peupleraie ; Parcelles de culture			
6	Coupure de l'Écluse	France	Fresnes-sur-Escaut	Rive droite	ZNIEFF ; ZHIB	Avant 1969	300 m	Min : 22 m Max : 27 m	?	?	Parcelles boisées			
7	Coupure de Condé-sur-Esaut	France	Fresnes-sur-Escaut	Rive droite	Natura 2000 ; ZNIEFF ; ZHIB	Avant 1969	515 m	Min : 16 m Max : 19 m	?	?	Peupleraie ; Prairie ; Habitations éparses			
8	Coupures de Vieux-Condé	France	Vieux-Condé	Rive droite	Natura 2000 ; ZNIEFF ; ZHIB	Avant 1969	Tronçon 1 : 160 m Tronçon 2 : 330 m Tronçon 3 : 275 m Tronçon 4 : 170 m	Tronçon 1 : Min : 15 m / Max : 18 m Tronçon 2 : Min : 14 m / Max : 16 m Tronçon 3 : Min : 16 m / Max 20 m ; Tronçon 4 : Min 17 m / Max : 21 m	?	?	Route D954 ; Bandes boisées résiduelles ; Parcelles de culture sylvicole			
9	Coupures de Bruille-Saint-Amand	France	Bruille-Saint-Amand	Rive gauche	ZNIEFF ; ZHIB	Avant 1969 (coupure extérieure) avant 1975 (coupure intérieure)	Tronçon 1 : 935 m Tronçon 2 : 148 m Tronçon 3 : 1,536 km	Tronçon 1 : Min : 14 m / Max : 18 m Tronçon 2 : Min : 16 m Max : 17 m ; Tronçon 3 : Min : 14 m / Max : 20 m	?	?	Parcelles de culture ; Parcelles boisées ; Habitations éparses ; Prairies de pâture			

ANNEXE 1 - Tableau reprenant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut (suite)

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
10	Coupure de Rodignies	France	Flines-les-Mortagne	Rive droite	Natura 2000 ; ZNIEFF ; ZHIB	avant 1938	980 m	Min : 15 m Max : 21 m	?	?	Parcelles boisées ; Parcelles agricoles ; Prairies			
11	Coupure de Bléharies (ou coupure de Laplaigne)	France/Wallonie	Maulde / Bléharies	Rive droite	Natura 2000 ; ZNIEFF ; SGIB ; ZHIB	1975	2,351 km	Min : 14 m Max : 21 m	Voies Hydrauliques	DFN	Peupleraies ; Parcelles agricoles ; Parcelles boisées ; Habitations éparses	Niveau d'eau en baisse (au plus environ 1 m)		Sentiers de promenade ; observatoire ornithologique
12	Coupure d'Hollain	Wallonie	Hollain	Rive droite	Natura 2000 ; SGIB ; ZHIB	1969	370 m	Min : 13 m Max : 16 m	Voies Hydrauliques	DFN	Peupleraies ; Parcelles de culture (maïs)	Atterrie	La Bouvière (disparue de la coupure suite à atterrissement de la coupure)	X
13	Coupures Parent	Wallonie	Antoing		SGIB ; ZHIB	1912	Tronçon 1 : 240 m Tronçon 2 : 150 m Tronçon 3 : 375 m	Tronçon 1 : Min : 16 m / Max : 18 m ; Tronçon 2 : Min : 18 m / Max : 21 m ; Tronçon 3 : Min : 20 m / Max : 25 m	Voies Hydrauliques	DFN	Route N52 ; Prairies à pâture ; Peupleraies ; Parcelles de culture ; Prairies humides ; Étangs	Niveau d'eau en baisse, en partie atterrie	Roselière à <i>Rumex hydrolapathum</i> ; Roselière à <i>Iris pseudacorus</i> ; Roselière à <i>Phragmites australis</i> ; Roselière à <i>Sparganium erectum</i>	Sentier de promenade
14	Coupure de Bruyelle	Wallonie	Antoing	Rive gauche		1975	150 m	Min : 15 m Max : 16 m	Voies Hydrauliques	DFN	Zone urbanisée	Bon niveau d'eau	X	Pêche
15	Coupures de Froyennes	Wallonie	Tournai	Rive gauche	SGIB	Avant 1969	205 m	Min : 10 m Max : 16 m	Voies Hydrauliques	DFN	Terres de culture ; station de traitement IPALLE ; échange autoroutier A8/N50	Bon niveau d'eau	X	Fortement fréquentée par les étudiants

ANNEXE 1 - Tableau reprenant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut (suite)

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
16	Coupure de Ramgnies-Chin	Wallonie	Tournai	Rive gauche	SGIB	Avant 1969	280 m	Min : 13 m Max : 14 m	Voies Hydrauliques	DFN	Zone urbanisée ; Terres de culture (céréales, maïs, pommes de terre)	Récemment aménagé et en roselière	Roselière à <i>Phragmites australis</i> et <i>Typha latifolia</i> ; saulaie composée de <i>Salix viminalis</i> , <i>Salix alba</i> , <i>Salix cinerea</i> et <i>Salix x rubens</i> ; Gougeon américain (espèce invasive)	Fermée au public
17	Coupure comblée de Pont-au-Chin	Wallonie		Rive gauche		Avant 1975	Tronçon 1 : 215 m Tronçon 2 : 515 m	Min : 11 m Max : 15 m	Propriétés privés	Privée	Parcelles de culture ; Habitations éparses	Comblée	X	X
18	Coupure comblée de Obigies	Wallonie		Rive droite		entre 1850 et 1855	1,445 km	Min : 12 m Max : 16 m	Propriétés privés	Privée	Parcelles agricoles	Comblée	X	X
19	Coupure de Léaucourt	Wallonie	Pecq	Rive droite	Natura 2000 ; SGIB	entre 1850 et 1855	Tronçon 1 : 745 m Tronçon 2 : 190 m	Tronçon 1 : Min : 11 m / Max : 14 m Tronçon 2 : Min : 10 m / Max : 12 m	Commune de Pecq	Commune de Pecq et Maison de Léaucourt	Parcelles agricoles (céréales, maïs, bettraves) ; petite peupleraie ; Habitations éparses	Bon niveau d'eau, en partie comblée	Saulaie marécageuse ; roselière à <i>Phragmites australis</i> ; groupement de Nivéole d'été (<i>Leucojum aestivum</i>) ; Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>) ; Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>) et la Rousserolle effarvate (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>) ; Martin pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Pêche (organisation de concours) ; sentiers de promenade ; événements ponctuels organisés par la Maison de Léaucourt

ANNEXE 1 - Tableau reprenant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut (suite)

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
20	Coupure de Hazard	Wallonie	Pecq	Rive gauche	Natura 2000 ; SGIB	Avant 1975	370 m	Min : 11 m Max : 14 m	Commune de Pecq	Commune de Pecq	Terres de culture (céréales, maïs, bettraves)	Bon niveau d'eau	Magnocariçaie à <i>Carex paniculata</i> ; magnocariçaie à <i>Carex riparia</i> ; roselière à <i>Typha latifolia</i> ; roselière à <i>Sparganium erectum</i> ; roselière à <i>Rumex hydrolapathum</i> ; roselière à <i>Acorus calamus</i> ; roselière à <i>Iris pseudacorus</i> ; roselière à <i>Phragmites australis</i> ; <i>Althaea</i>	Très fréquentée par les pêcheurs
21	Coupure des Albronnes	Wallonie	Pecq	Rive droite	SGIB	Avant 1975	470 m	Min : 11 m Max : 13 m	Commune de Pecq	Commune de Pecq	Plaine agricole ; zoning industriel (société Vandeputte SA, Walagri)	Bon niveau d'eau	Roselière à <i>Phragmites australis</i> ; Diversité d'espèces piscicoles	Fortement fréquentée, pêche
22	Coupure de la l'Haye	Wallonie	Celles	Rive droite	X	avant 1888	300 m	Min : 11 m Max : 14 m	Etat belge	Direction des Cours d'eau non navigable du SPW	Parcelles de culture ; prairies de pâturage ; habitat épars	Eau courante (lit de la l'Haye), en partie comblée	Traces de passage du castor	Accessible aux chasseurs
23	Coupure d'Outrijve	Flandre	Avelgem	Rive gauche	GEN/RN	avant 1888	Tronçon 1 : 122 m Tronçon 2 : 1,96 km	Tronçon 1 : Min : 8 m / Max : 10 m Tronçon 2 : Min : 9 m / Max : 17 m	Natuurpunt	Natuurpunt	Parcelles agricoles ; zone urbanisée			

ANNEXE 1 - Tableau reprenant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut (suite)

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
24	Coupure Deweer	Flandre	Avelgem	Rive gauche	Natura 2000 ; GEN ; RN	avant 1912	1,66 km	Min : 9 m Max : 14 m	Natuurpunt	Natuurpunt	Plaine d'exploitation agricole ; parcelle boisée ; Habitations éparses ; petite zone industrielle (Pattyne-Duprez, Jardinico Cushions, Schalaffie)	Bon niveau d'eau	Roselière à Phragmites australis ; Gorgebleue à miroir (Luscinia svecica) ; Martin pêcheur d'Europe (Alcedo atthis)	Itinéraires de promenade ; Maison marcel Deweer point rencontre de classe nature ; pêche
25	Coupure Vuile			Rive gauche	GEN/RN	avant 1912	340 m	Min : 7 m Max : 13 m	Natuurpunt	Natuurpunt	Prairies de pâturage ; Parcelles de culture	Atterrie	roselière à <i>Phragmites australis</i> ; saulaie marécageuse	X
26	Coupure Prairie			Rive gauche	GEN/RN	avant 1912	660 m	Min : 7 m Max : 13 m	Natuurpunt	Natuurpunt	Parcelles de culture ; Habitations éparses	Bon niveau d'eau		X
27	Coupure de Bekaert	Flandre	Avelgem	Rive gauche	GEN/RN	avant 1912	690 m	Min : 9 m Max : 12 m	Natuurpunt	Natuurpunt	Parcelles de culture ; Avelgemstraat ; boisement	Bon niveau d'eau		Sentier de promenade ; pêche réglementée
28	Coupures de Waarmaarde	Flandre	Avelgem	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	avant 1912	Tronçon 1 : 770 m Tronçon 2 : 690 m	Tronçon 1 : Min : 8 m / Max : 11 m ; Tronçon 2 : Min : 6 m ; Max : 12 m	VLM (i Afdeling Natuur)	Agentschap Natuur & Bos	Parcelles cultivées ; zone urbanisée ; Prairies de pâture ; lignes haute tension	En eau ; en partie atterrie		Pêche ; sentier de promenade ; observatoire ornithologique
29	Port de Kerkhove	Flandre	Avelgem	Rive gauche	X	avant 1912	380 m	Min : 12 m Max : 13 m	Commune de Kerkhove	X	Zone urbanisée	En eau	X	Eau de pêche publique / Amarrage de bateaux
30	Coupure de Kerkhove	Flandre	Avelgem	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	avant 1912	805 m	Min : 6 m Max : 13 m	VLM	Agentschap Natuur & Bos	Petites parcelles de culture en bocage ; habitations éparses ; Cimetière ; Boisement ; Zone humide	Bon niveau d'eau	Roselière à <i>Phragmites australis</i>	Eaux de pêche publiques ; sentier de promenade

ANNEXE 1 - Tableau reprenant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut (suite)

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
31	Coupure Schijteput	Flandre	Oudenaarde	Rive droite	X	Entre 1975 et 1979	610 m	Min : 8 m Max : 13 m	Agentschap Natuur & Bos	Agentschap Natuur & Bos	Parcelles agricoles ; bande boisée	X		Eaux de pêche publiques ; sentier de promenade
32	Coupure d'Eeuwhoek	Flandre	Oudenaarde	Rive gauche	PPHP	avant 1888	285 m	Min : 8 m Max : 10 m	Commune de Wortegem-Petegem	?	Terres cultivés ; Domaine Ghellinck ; prairies de fauche fleuries du Langemeersen	Bon niveau d'eau		Sentier de promenade
33	Coupure Meerseput	Flandre	Oudenaarde	Rive droite	X	avant 1912	700 m	Min : 6 m Max : 13 m	Agentschap Natuur & Bos	Agentschap Natuur & Bos	Parcelles cultivées ; zone urbanisée	X		Eaux de pêche publiques
34	Coupages Het Anker	Flandre	Oudenaarde	Rive gauche	X	Avant 1912 (Coupure extérieure) 1976 (coupure intérieure)	Tronçon 1 : 730 m Tronçon 2 : 230 m Tronçon 3 : 875 m Tronçon 4 : 770 m Tronçon 5 : 140 m	Tronçon 1 : Min : 7 m / Max : 13 m ; Tronçon 2 : Min : 9 m / Max : 11 m ; Tronçon 3 : Min : 9 m / Max : 12 m ; Tronçon 4 : Min : 8 m / Max : 12 m ; Tronçon 5 : Min : 10 m / Max : 15 m	Afd. Bos & Groen	Agentschap Natuur & Bos	Terrains de golf ; parc du château de Peteghem ; parcelles cultivées	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques ; Club de golf
35	Coupure de Melden	Flandre	Oudenaarde	Rive droite	X	Entre 1971 et 1975	475 m	Min : 6 m Max : 11 m	?	?	Parcelles cultivées ; Zone urbanisée ; N8	X		Eaux de pêche publiques
36	Coupure du Riedekensbeek	Flandre	Nederename	Rive droite	X	Avant 1955	590 m	Min : 6 m Max : 11 m	Site d'extraction minière Vande Moortel	?	Réserve naturelle de l'ancienne carrière d'argile pour la briqueterie d'Audenarde ; Zone urbanisée ; plans d'eau ; parcelles cultivées	En eau		Eaux de pêche publiques ; accès en partie interdit au public
37	Coupure de Nederename	Flandre	Nederename	Rive droite	X	avant 1912	275 m	Min : 5 m Max : 7 m	?	?	Boisement ; plan d'eau ; Zone urbanisée	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques
38	Coupure d'Ohio	Flandre	Audenarde	Rive gauche	GEN/RN/PPHP	avant 1912	150 m	Min : 10 m Max : 11 m	VLM et Natuurpunt	Natuurpunt	Zone urbanisée ; Prairie de pâture ; parcelle boisée	Bon niveau d'eau		Pêche ; sentier de promenade

ANNEXE 1 - Tableau reprenant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut (suite)

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
39	Coupure Eine de Ster	Flandre	Audenarde	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	avant 1912	Tronçon 1 : 445 m Tronçon 2 : 400 m	Tronçon 1 : Min : 4 m / Max : 9 m ; Tronçon 2 : Min : 4 m / Max : 8 m	VLM et Natuurpunt	Natuurpunt	Chemin ferré ; Prairies de pâture ; Boisement ; Prairies humides	Bon niveau d'eau	Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>) ; Moule d'eau douce (<i>Anodonta cygnea</i>)	Eaux de pêche publiques
40	Coupure Dal	Flandre	Audenarde	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	avant 1888	450 m	Min : 5 m Max 9 m	Natuurpunt	Natuurpunt	Chemin ferré ; Prairies de pâture ; Boisement ; Prairies humides	Bon niveau d'eau		Fermé au public
41	Coupure Heuvel	Flandre	Audenarde	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	avant 1888	360 m	Min : 4 m Max : 7 m	VLM et Natuurpunt	Natuurpunt	Chemin ferré ; Prairies de pâture ; Ferme agricole	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques
42	Coupure du Reytmeersen	Flandre	Welden	Rive droite	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	600 m	Min : 10 m Max : 12 m	Agentschap Natuur & Bos	Agentschap Natuur & Bos	Parcelles de culture ; Prairie de pâture ; Boisement	Bon niveau d'eau		Sentier de promenade
43	Coupure du Spettekraai	Flandre	Zingem	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	465 m	Min : 4 m Max : 7 m	VLM	Agentschap Natuur & Bos	Réserve naturelle Weiput Kijkhut ; Parcelles de culture	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques ; ancienne zone de bivouak fermée au public pour vandalisme
44	Coupure du Blarewater	Flandre	Zwalm	Rive droite	RN	Avant 1912	290 m	Min : 10 m Max : 14 m	Agentschap Natuur & Bos	Agentschap Natuur & Bos	Parcelles agricoles ; Boisement	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques ; sentier de promenade
45	Coupure Mesureput	Flandre	Zingem	Rive gauche	GEN/RN	Avant 1912	580 m	Min : 5 m Max : 9 m	VLM	?	Parcelles agricoles ; Boisement	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques ; sentier de promenade

ANNEXE 1 - Tableau reprennant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut (suite)

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
46	Coupures Kaaimeersen	Flandre	Zwalm	Rive droite	X	Avant 1939	Tronçon 1 : 700 m Tronçon 2 : 315 m Tronçon 3 : 225 m	Tronçon 1 : Min : 8 m / Max : 11 m ; Tronçon 2 : Min : 5 m / Max : 9 m ; Tronçon 3 : Min : 11 m / Max : 14 m	Gouvernement provincial Oost-Vlaanderen	Dirigée par le gouvernement provincial, service du climat, de l'environnement et de la nature en concertation avec Natuur-en Milieueducatie et Agentschap Natuur en Bos	Parcelles agricoles ; Prairies de pâture ; Boisements ; Habitations éparses ; Centre provincial Natuureducatied Kaaihoeve	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques ; sentier de promenade ; Observatoire ornithologique
47	Coupure Leigracht	Flandre	Gavere	Rive droite		Avant 1912	250 m	Min : 6 m / Max : 8 m	VLM	?	Parcelles de culture en bocage	Bon niveau d'eau		
48	Coupure de Warande	Flandre	Gavere	Rive droite	X	Avant 1912	415 m	Min : 8 m / Max : 11 m	?	?	Parcelle agricole ; complexe sportif de Gavere ; Parc du Kastel Grenier	Bon niveau d'eau		Compris dans le complexe sportif de Gavere, sert d'étang à poissons pour la pêche
49	Coupure Kriephoek	Flandre	Gavere	Rive droite	GEN	Entre 1971 et 1975	1,05 km	Min : 5 m / Max : 9 m	Agentschap Natuur & Bos	Agentschap Natuur & Bos	Réserve naturelle Bolveerput ; Parcelles agricoles ; Boisements	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques ; sentier de promenade ; Arboretum
50	Coupure Teirlickput	Flandre	Merelbeke	Rive droite	GEN/RN/PP HP	Entre 1971 et 1975	450 m	Min : 5 m / Max : 9 m	Agentschap Natuur & Bos	Agentschap Natuur & Bos	Zone urbanisée ; Prairie de pâture ; parcelle boisée	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques
51	Coupures de Melsen	Flandre	De Pinte	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	Avant 1912 (coupure extérieure) Entre 1971 et 1975	Tronçon 1 : 95 m Tronçon 2 : 680 m Tronçon 3 :	Tronçon 1 : Min : 6 m / Max : 7 m ; Tronçon 2 : 3 m / Max : 10 m ; Tronçon 3 : Min : 2 m / Max : 4 m ; Tronçon	?	Natuurpunt	Parcelles de culture ; Prairies de pâture ; Habitations éparses ; Boisements	Bon niveau d'eau ; une partie de la		Eaux de pêche publiques (coupure extérieure) ; sentiers de

ANNEXE 1 - Tableau reprenant les informations relatives à l'inventaire générale des bras-morts du Haut-Escaut (suite)

n°	Nom	Région	Commune	Position	Protection	Année de césure*	Longueur	Niveau du lit	Propriétaire	Gestionnaire	Terrains environnants	État	Espèces significatives	Activités
52	Coupure Bomput	Flandre	De Pinte	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	415 m	Min : 8 m Max : 12 m	?	Natuurpunt	Boisement ; Prairie de pâture ; Parcelles de culture	Niveau d'eau très bas ; en partie atterrie		X
53	Coupages de Zevergem	Flandre	De Pinte	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	Tronçon 1 : 215 m Tronçon 2 : 170 m	Tronçon 1 : Min : 1 m / Max : 4 m Tronçon 2 : Min : 3 m / Max : 6 m	?	Natuurpunt	Parcelles de culture ; Prairies de pâture ; Boisements	Bon niveau d'eau ; coupure extérieur en partie atterrie		X
54	Coupure Van Looyput	Flandre	De Pinte	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	780 m	Min : 3 m Max : 6 m	Propriété privée	Privée	Parcelles agricoles ; Habitations éparses ; Plans d'eau	Bon niveau d'eau		X
55	Coupure Spanjaard	Flandre	De Pinte / Zwijnaarde	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	770 m	Min : 2 m Max : 7 m	Afd. Bos & Groen	Afd. Bos & Groen	Parcelles agricoles en bocage ; Boisement	Bon niveau d'eau		Accès interdit au public
56	Coupure Schelderodeput	Flandre	Merelbeke	Rive droite	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	Tronçon 1 : 478 m Tronçon 2 : 160 m	Tronçon 1 : Min : 3 m / Max : 11 m Tronçon 2 : Min : 6 m / Max : 7 m	?	Natuurpunt	Parcelles agricoles ; Boisement ; Habitation ; Zone d'observation ornithologique Paardenweide	Bon niveau d'eau		Sentier de promenade
57	Coupages de Hondelee	Flandre	Zwijnaarde	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	275 m	Min : 6 m Max : 11 m	Propriété Privée (Visclub)	Privée	Parcelles agricoles ; Prairie ; Centre de loisirs aquatique Sonnebulcken	Bon niveau d'eau		Pêche en club
58	Coupure Sint-Elooisput	Flandre	Merelbeke	Rive droite	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	545 m	Min : 3 m Max : 6 m	Natuurpunt et la commune de Merelbeke	Natuurpunt	Parcelles agricoles ; Boisements ; Habitation et chapelle Sint-Eloois	Bon niveau d'eau		Sentier de promenade
59	Coupure Zonneputje	Flandre	Zwijnaarde	Rive gauche	GEN/RN/PP HP	Avant 1912	205 m	Min : 1 m Max : 6 m	?	Natuurpunt	Peupleraie ; Prairies de pâture ; Boisement	Bon niveau d'eau		Eaux de pêche publiques ; sentier de promenade

ANNEXE 2 - Recensement des espèces faunistiques et floristiques significatives observées au niveau des bras-morts de l'Escaut

Les tableaux suivants sont le fruit du croisement des observations enregistrées dans la plateforme d'observations naturalistes belge Observations.be et des listes des espèces protégées repris dans la Loi sur la conservation de la nature (M.B. 11.09.1973).

COUPURE DE BLÉHARIES (11)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	DATE D'OBSERVATION	QUALIFICATIFS
Liste d'oiseaux européens protégés en vertu de la directive [2009/147/CE] et/ou de la Convention de Berne			
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	2010-2015	
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeuf	2001	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	2010-2013	
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	2002-2022	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	2008-2013	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge familier	2012-2022	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	2009-2021	
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	2010-2012	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierre-garin	2009	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	2008-2022	
<i>Tadorna ferruginea</i>	Tadorne casarca	2012	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	2012-2022	
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	2019	
Espèces visées par de la directive [2009/147/CE](2) que l'on rencontre sur le territoire de la Région wallonne, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière en Région wallonne			
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	2005-2022	Nicheur assez rare, hivernant migrateur assez rare
<i>Botaurus stellaris</i>	Grand Butor	2006	Nicheur très rare, hivernant migrateur très rare à rare
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	2013-2018	Nicheur très rare, Migrateur assez rare
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	2013	Nicheur assez rare
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	2007	Nicheur assez rare
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	2004-2022	Migrateur assez rare
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	2012-2014	Nicheur très rare, Hivernant migrateur rare
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	2018	Nicheur rare, Hivernant migrateur assez rare
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	2012-2020	Nicheur assez rare, Migrateur assez rare
Espèces migratrices visées à l'article 4, 2° de la Directive sur la protection des oiseaux dont la venue est régulière en Région wallonne et qui figurent sur la liste rouge des espèces menacées en Wallonie dans les catégories "en danger" et "en danger extrême"			
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	2016-2021	Nicheur menacé d'extinction
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	2006-2022	Nicheur menacé d'extinction
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	2013	Nicheur localisé à la limite d'être menacé
Espèces wallonnes de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés partiellement protégées			
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	2014-2021	
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson	2015	
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	2011-2020	
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil	2019	
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés menacées en Wallonie qui font l'objet d'une protection stricte			
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée	2019	
<i>Osmia bicolor</i>	Osmie bicolore	2021	
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés strictement protégées et figurant dans la directive 92/43/C.E.E. et/ou dans la Convention de Berne			
<i>Myotis daubentoni</i>	Vespertilion de Daubenton	2012	
<i>Pipistrellus pipistrellu</i>	Pipistrelle commune	2012	
Espèces végétales wallonnes partiellement protégées ainsi que les espèces végétales qui doivent faire l'objet de limitations de prélèvement en vertu de la directive 92/43/C.E.E. et/ou de la Convention de Berne			
<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis à larges feuilles	2012	
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois	2012	
Espèces végétales menacées en Wallonie			
<i>Ulmus laevis</i>	Orme pédonculé	2014	

COUPURE DE HOLLAIN (12)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	DATE D'OBSERVATION	QUALIFICATIFS
Liste d'oiseaux européens protégés en vertu de la directive [2009/147/CE] et/ou de la Convention de Berne			
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	2014	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	2012-2020	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	2011-2013	
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	2016-2022	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge familier	2012-2022	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	2009-2014	
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue	2004	
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	2012	
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	2012	
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	2011-2021	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	2013-2022	
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	2012-2020	
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	2012-2020	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	2012-2021	
Espèces visées par la directive [2009/147/CE](2) que l'on rencontre sur le territoire de la Région wallonne, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière en Région wallonne			
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	2018	Nicheur très rare, Migrateur assez rare
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	2004	Nicheur rare, Migrateur rare
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	2012-2018	Nicheur assez rare, Migrateur assez rare
Espèces migratrices visées à l'article 4, 2° de la Directive sur la protection des oiseaux dont la venue est régulière en Région wallonne et qui figurent sur la liste rouge des espèces menacées en Wallonie dans les catégories "en danger" et "en danger extrême			
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	2007-2018	Nicheur menacé d'extinction
Espèces wallonnes de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés partiellement protégées			
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	2022	
Espèces végétales wallonnes partiellement protégées ainsi que les espèces végétales qui doivent faire l'objet de limitations de prélèvement en vertu de la directive 92/43/C.E.E. et/ou de la Convention de Berne			
<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis à larges feuilles	2016	
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	2015-2022	
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois	2020	

COUPURE PARENT (13)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	DATE D'OBSERVATION	QUALIFICATIFS
Liste d'oiseaux européens protégés en vertu de la directive [2009/147/CE] et/ou de la Convention de Berne			
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	2016	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	2012-2020	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge familier	2012-2021	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	2012	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	2017-2020	
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	2008-2009	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	2012-2021	
Espèces visées à l'annexe I de la directive [2009/147/CE](2) que l'on rencontre sur le territoire de la Région wallonne, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière en Région wallonne			
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	2008-2022	Nicheur assez rare, Hivernant migrateur assez rare
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	2019	Nicheur irrégulier, Hivernant migrateur assez rare
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	2016	Nicheur très rare, Hivernant migrateur rare
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	2017	Nicheur assez rare, Migrateur rare
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	2021	Nicheur assez rare, Migrateur assez rare
Espèces wallonnes de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés partiellement protégées			
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	2012	
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	2021	
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	2012-2021	
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés menacées en Wallonie qui font l'objet d'une protection stricte.			
<i>Colletes cunicularius</i>	Collète-lapin	2021	
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun	2017-2020	
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés strictement protégées et figurant dans la directive 92/43/C.E.E. et/ou dans la Convention de Berne			
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	2012	
Espèces végétales wallonnes partiellement protégées ainsi que les espèces végétales qui doivent faire l'objet de limitations de prélèvement en vertu de la directive 92/43/C.E.E. et/ou de la Convention de Berne			
<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis à larges feuilles	2020	
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce-neige	2021	
<i>Nuphar lutea</i>	Nénuphar jaune	2020	
Espèces végétales menacées en Wallonie			
<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale		
Espèces végétales invasives			
<i>Buddleja davidii</i>	Arbres aux papillons		
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya		

COUPURE DE FROYENNES (15)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	DATE D'OBSERVATION	QUALIFICATIFS
Liste d'oiseaux européens protégés en vertu de la directive [2009/147/CE] et/ou de la Convention de Berne			
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	2006-2016	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	2011	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	2020	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	2021	

COUPURE DE RAMEGNIES-CHIN (16)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	DATE D'OBSERVATION	QUALIFICATIFS
Liste d'oiseaux européens protégés en vertu de la directive [2009/147/CE] et/ou de la Convention de Berne			
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	2020	
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	2020	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	2011-2020	
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	2015-2020	
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	2020	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	2014	
Espèces migratrices visées à l'article 4, 2° de la Directive sur la protection des oiseaux dont la venue est régulière en Région wallonne et qui figurent sur la liste rouge des espèces menacées en Wallonie dans les catégories "en danger" et "en danger extrême			
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	2017	Nicheur menacé d'extinction
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés invasives			
<i>Trachemys scripta scripta</i>	Tortue de floride	2020	
<i>Gymnocephalus cernua</i>	Goujon américain		

COUPURE DE LÉAUCOURT (19)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	DATE D'OBSERVATION	QUALIFICATIFS
Liste d'oiseaux européens protégés en vertu de la directive [2009/147/CE] et/ou de la Convention de Berne			
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	2010	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	2010-2022	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	2010-2019	
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	2015	
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	2010-2021	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge familier	2011-2022	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	2011-2017	
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	2017-2021	
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	2008-2020	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	2013-2021	
Espèces visées à l'annexe I de la directive [2009/147/CE](2) que l'on rencontre sur le territoire de la Région wallonne, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière en Région wallonne			
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	2005-2022	Nicheur assez rare, Hivernant migrateur assez rare
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	2009-2017	Nicheur très rare, Migrateur assez rare
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	2021	Nicheur irrégulier, Hivernant migrateur assez rare
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	2010	Nicheur rare, Migrateur assez rare
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	2020	Nicheur assez rare, Migrateur rare
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	2020	Nicheur assez rare, Mgrateur assez rare
Espèces migratrices visées à l'article 4, 2° de la Directive sur la protection des oiseaux dont la venue est régulière en Région wallonne et qui figurent sur la liste rouge des espèces menacées en Wallonie dans les catégories "en danger" et "en danger extrême			
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	2011-2018	Nicheur menacé d'extinction
Espèces wallonnes de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés partiellement protégées			
<i>Cobitis taenia</i>	Loche de rivière	2015	
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	2020	
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés strictement protégées et figurant dans la directive 92/43/C.E.E. et/ou dans la Convention de Berne			
<i>Myotis daubentoni</i>	Vespertilion de Daubenton	2010	
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	2010	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	2010	
Espèces végétales menacées en Wallonie			
<i>Leucojum aestivum</i>	Nivéole d'été	2010-2020	
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés invasives			
<i>Trachemys scripta scripta</i>	Tortue de floride	2020	

COUPURE DE HAZARD (20)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	DATE D'OBSERVATION	QUALIFICATIFS
Liste d'oiseaux européens protégés en vertu de la directive [2009/147/CE] et/ou de la Convention de Berne			
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guigrette	2021	
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	2006-2022	
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzetta	2021	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge familier	2011	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	2021	
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	2010-2021	
Espèces visées à l'annexe I de la directive [2009/147/CE](2) que l'on rencontre sur le territoire de la Région wallonne, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière en Région wallonne			
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	2021-2022	Nicheur très rare, Migrateur assez rare
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	2006	Nicheur assez rare, Migrateur assez rare
Espèces migratrices visées à l'article 4, 2° de la Directive sur la protection des oiseaux dont la venue est régulière en Région wallonne et qui figurent sur la liste rouge des espèces menacées en Wallonie dans les catégories "en danger" et "en danger extrême			
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	2008-2009	Nicheur menacé d'extinction
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés menacées en Wallonie qui font l'objet d'une protection stricte.			
<i>Aromia moschata</i>	Capricorne musqué	2010	
Espèces végétales menacées en Wallonie			
<i>Sonchus palustris</i>	Laiteron des marais	2012	

COUPURE DES ALBRONNES (21)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	DATE D'OBSERVATION	QUALIFICATIFS
Liste d'oiseaux européens protégés en vertu de la directive [2009/147/CE] et/ou de la Convention de Berne			
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	2020	
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	2014	
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue	2020	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	2017-2022	
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	2011	
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	2015	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	2016	
Espèces visées à l'annexe I de la directive [2009/147/CE](2) que l'on rencontre sur le territoire de la Région wallonne, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière en Région wallonne			
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	2010	Nicheur très rare, Migrateur assez rare
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue	2020	Nicheur assez rare, Migrateur rare
Espèces de mammifères, amphibiens, reptiles, poissons et invertébrés strictement protégées et figurant dans la directive 92/43/C.E.E. et/ou dans la Convention de Berne			
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	2018	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	2018	

